

**Extraits de l'intervention de Mme Perardel-Guichard  
Conseillère déléguée de la CARCT aux mobilités**



« Le Transport s'effectue par l'intermédiaire d'une délégation de service public (DSP) exercée par l'entreprise KEOLIS à travers le réseau de bus FABLIO.

Il parcourt le territoire soit en régulier, soit en transport à la demande (Sur réservation).

Pour Blesmes ce sont deux arrêts sur la ligne 4A en régulier du lundi au samedi.

Dans le cadre de cette délégation de service avec KEOLIS, **il est prévu la construction d'un nouveau dépôt financé par l'entreprise KEOLIS ./.**

Grâce votre maire, nous avons pu établir un contact avec le propriétaire en recherche d'un acheteur et d'un projet pertinent aussi, sur un terrain en sortie de votre commune, jouxtant l'entreprise FLAMAND./.. KEOLIS a pu entamer la négociation.

Ce soir, je suis donc ravie de vous annoncer la création de ce dépôt qui sortira de terre au 2ème semestre 2024, fruit d'un travail collaboratif entre « l'AGGLO », son délégataire et La commune de Blesmes.

Le travail du géomètre étant réalisé, le dossier de permis de construire sera présenté à votre maire le 25 janvier prochain et je la remercie à nouveau pour ce travail constructif.

**Sur ce terrain d'une superficie globale de 9.500 m2, les besoins du dépôt sont de l'ordre de 6.000 m2, accueillant les bureaux, l'atelier de maintenance des bus et la partie stationnement.**

Le reste est réservé à « l'Agglo » qui étudie l'opportunité d'y adjoindre d'autres services.

Le site sera équipé d'un gardiennage et d'une vidéo-surveillance. Le PLU de Blesmes a bien entendu été consulté et l'espace vert sera respecté. Cette activité sur la commune aura des retombées financières pour elle, par le biais de la taxe d'aménagement et du foncier bâti.

**La Compétence Mobilités c'est aussi Le PLAN VELO à l'échelle du territoire connu pour :**

**• L'Aide à l'Achat Vélos :**

- une aide financière, de 200 euros pour les VAE (vélos à assistance électrique) et de 100 euros pour les vélos classiques, existe depuis octobre dernier – dispositif qui était attendu du territoire et pour lequel nous avons une forte demande – un nouveau budget sera alloué pour cette aide en 2023

**• Des abris vélos sécurisés** côté Étampes, entrée sud gare sont installés depuis le printemps dernier.

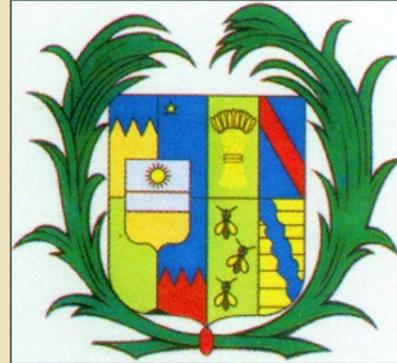
**En amont de cette étude Plan Vélo, le service Mobilités de la CARCT a travaillé à un maillage cyclable dans les 5 km autour de la gare avec les communes de Chierry, Blesmes, Étampes, Nesles et Nogentel afin d'obtenir un schéma cyclable cohérent vers l'entrée sud gare :**

♣ Pourquoi 5 km ? Il est constaté une utilisation du vélo à des fins de déplacement Domicile Travail (via la gare) qui se fait dans cette limite par rapport à un déplacement loisirs.

♣ Aujourd'hui faire un trajet Blesmes ou Chierry en vélo se fait facilement mais il faut aménager des axes cyclables sécurisés afin de développer cette pratique. C'est cet aspect sécuritaire qui avait été porté à ma connaissance par votre maire lors de nos premiers échanges sur ce sujet.

Nous y travaillons pour apporter une aide technique et financière également, la compétence

Voirie étant exercée par les Communes. »



**Mairie**

2 Place de la Mairie

02400 Blesmes

Tél : 03.23.83.13.05

Courriel :

blesmes.mairie02@wanadoo.fr

Remerciements pour leur présence à :

- Marie Ange LAYER et Dominique MOYSE conseillers régionaux,
- Michèle FUSELIER conseillère départementale,
- Jean Luc MAGNIER Vice-président de la CARCT , et Christine PERARDEL-GUICHARD conseillère déléguée,
- L'adjudant TRESSON pour la gendarmerie nationale, les Maires voisins etc.

**Ce bulletin est consacré aux vœux du maire du 14 janvier**

Sommaire :

Page 2 et 3. Extraits relatifs aux réalisations communales

Page 4. Extraits de l'intervention de la conseillère déléguée de la CARCT

# Blesmes Infos

Janvier 2023

« Le conseil Municipal de Blesmes vous souhaite une bonne année 2023. Les vœux chaque année sont un acte démocratique, ils permettent de mieux se connaître, de revenir sur les mois passés et de tracer quelques perspectives.

**Mon principal vœu vise notre village, son développement, la gestion communale, la réponse aux besoins de ses habitants**

Le nombre d'habitants est en progression constante. La population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2023 est de 479 habitants pour 408 au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Bienvenue aux nouveaux Blesmois propriétaires et aux nouveaux locataires. Malgré la crise du covid, le contact humain, l'intégration ont été possible. D'ailleurs le Coblesfac compte déjà de nouveaux bénévoles, et le repas des aînés a vu de nouvelles têtes pour notre plus grand plaisir.

- Cette croissance régulière amène la commune à espérer passer la tranche des 500 habitants afin d'obtenir un peu plus de dotation forfaitaire de l'état et de ressources fiscales.
- Un petit coup de pouce serait bienvenu : actuellement, au « clos de Chézy », un promoteur prépare un projet d'une quarantaine de parcelles réservées à de la construction individuelle. La commune y possède des parcelles qu'elle serait susceptible de vendre pour ce projet.

Cette évolution de la population a des conséquences sur le mode de vie de la commune, c'est pourquoi :

- nous conservons les bâtiments de notre ancienne école, actuellement mis à disposition de la CARCT pour la halte-garderie itinérante, quelques jours par semaine. Actuellement Blesmes compte 95 enfants de 3 à 16 ans dont 36 fréquentent l'école de Chierry et d'autres des écoles privées.
- nous venons d'agrandir la surface utile au fonctionnement de la commune en achetant une maison située rue des Roinettes (l'ancienne demeure de Mme CARLE résistante de la guerre 40-44, pour ceux qui ont lu « le maquis de la fontaine aux charmes ») ; l'arrière du terrain est entièrement limitrophe avec celui de la commune et peut permettre la construction d'une annexe ».

**(Extraits de l'intervention de Madame le maire.)**

**« Il reste toujours un peu de parfum à la main qui donne des roses ».**  
Proverbe Chinois

## Extraits relatifs aux réalisations et activités communales.

### ➤ En 2021

- « La stèle du mur des marronniers, la pose de barrières de sécurité et la démolition du vieux bâtiment mis en péril, (acquisition de la commune à côté du garage communal), ont été réalisés par le premier adjoint et l'agent communal.
  - La Toiture de l'ancienne école et celle du lavoir du haut ont été refaites.
  - Le monument aux morts avait besoin de rénovation, il a été déplacé de l'église à la place Abel Blétry pour répondre aux besoins des anciens combattants.
- ❖ **Le Coblesfac s'est plié aux injonctions préfectorales** et n'a pas organisé d'activités festives et collectives entre juin 2020 et juin 2022 à l'exception du 400<sup>ème</sup> anniversaire de Jean de La Fontaine qui a été le fruit d'un travail partagé avec la commune de Chierry.



### ➤ En 2022

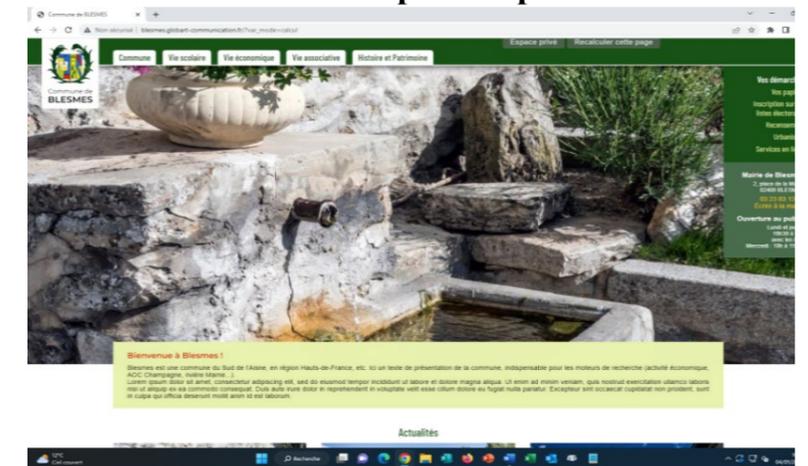
- Les travaux de la route de Courboin étaient attendus. En 2021, la commune avait refusé de donner suite à un marché de travaux de plus de 60 000€. A l'initiative de la commune, le cout de la 2ème tranche de travaux a été divisé par deux ; l'écoulement des eaux pluviales et du débordement du château d'eau a été réalisé en fin d'année. Il reste à percevoir de l'agglomération le remboursement de près de 50% des dépenses. Elle détient désormais la compétence « gestion des eaux pluviales ».

Le département peut désormais effectuer le revêtement en enrobé.



- La toiture de la mairie n'aura plus de fuite, le pan ouest vient d'être refait en totalité.
  - Les fenêtres de l'ancienne salle du conseil qui étaient d'origine, ont fait peau neuve.
  - Les travaux engagés en 2022 à l'Église ont pris du retard. Seul le plafond de la sacristie a été réalisé. La voute du Chœur et le soutien de La charpente sont programmés par les artisans avant la fin avril
- La commune a aussi prêté attention au cimetière :
- Une dizaine de concessions pour des cavurnes ont été créées par modification du plan initial.

### Sortie d'un site INTERNET communal accessible au printemps 2023



La Création a été confiée à GLOB'ART communications  
Les Photos sont d'Olivier CUINET - GRAAL photographies.

### ➤ P o u r 2 0 2 3

- L'enfouissement du réseau Basse Tension et Télécom rue de la Véttrie sera inscrit au budget à hauteur de 80 000€.
- La toiture du foyer rural déjà vétuste mais endommagée pendant la tempête va connaître une toilette complète, l'assurance Groupama prend en charge 72% de la dépense.
- Au cimetière, le jardin du souvenir va être réhabilité et un mur de séparation va être construit pour séparer l'agrandissement du cimetière du jardin
- La voirie menant à la Tueterie va être réparée en partenariat avec la commune de Chierry.
- L'enjambement du rû Mocquesouris (RD3) est à l'étude en concertation avec la commune de Chierry, en prolongement d'un chemin piétonnier et (ou) vélo allant de la rue de Château Thierry au pont. Ce projet croise ou peut être intégré au plan Vélo de la CARCT, (Voir page 4).
- Toutes les dépenses de fonctionnement ou d'investissement moins lourdes mais utiles à la commune vont se poursuivre : par exemple, les alignements puis les achats de parcelles rue de la Véttrie, rue de la cure, rue des crochets et en bord de voirie rurale longeant Jardiland en vue de la réfection de la chaussée.
- La commune fera valoir son droit de préférence, chaque fois qu'elle en aura l'occasion, pour l'achat de taillis dans le bois Pierre afin de redonner vie aux sentes et chemins allant jusqu'à Chierry.

**2023 marque aussi le retour du Festiv'arts aux couleurs du monde les 3 et 4 juin sur le thème de PARIS et des bords de Marne**

**- ambiance guinguette - le collectif enrichi de plusieurs bénévoles le prépare actuellement. Réservez votre Week-end**